En la salle des chevaliers elles sont montées...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **73 (1964)**

Heft 6

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683836

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En la salle des chevaliers elles sont montées...

Le service de la Croix-Rouge

Elles étaient 15, en cette après-midi du 26 juin 1964 qui sont montées en la Salle des Chevaliers du Château de Valangin pour y recevoir, de la main-même du médecin-chef de la Croix-Rouge, leur brevet de *chef de détachement du Service de la Croix-Rouge.* Vieux Château, vieille Salle, qui, au cours des siècles, aura vu se dérouler bien des cérémonies semblables à celle d'aujourd'hui.

Cérémonie simple et émouvante au cours de laquelle 15 jeunes femmes, toutes infirmières diplômées, « chevalières des temps modernes » s'engagent, en acceptant leur nouvelle fonction de chef de détachement, à assumer le rôle d'un commandant d'unité en des circonstances qui pourraient être difficiles.

Les détachements du Service de la Croix-Rouge — détachements d'hôpital ou détachements territoriaux — sont, rappelons-le, des formations groupant, les premiers 105, les seconds 85 infirmières, aides-soignantes, spécialistes et éclaireuses qui, en cas de mobilisation, seraient affectées aux Etablissements sanitaires militaires ou aux hôpitaux territoriaux (hôpitaux civils).

C'est dire qu'un chef de détachement aurait à remplir une tâche non exempte de responsabilités. Pour cette raison, les futures chefs de détachements du Service Croix-Rouge suivent désormais un cours dont la durée a été portée de deux à trois semaines. Préalablement, elles ont déjà participé à un cours de cadres de 14 jours qui leur avait permis d'accéder à la fonction d'infirmières supérieures.

Remerciant et félicitant les chefs de détachements nouvellement promues, le médecin-chef de la Croix-Rouge releva combien le concours des membres féminins du Service de la Croix-Rouge est nécessaire et utile. Il rappela à ce propos, l'aide inestimable rendue par ces auxiliaires volontaires du service sanitaire au cours des deux guerres mondiales de ce siècle. Notre pays fut épargné et pourtant il fallut soigner, aider, assister soldats et civils et les formations du Service de la Croix-Rouge ne furent point superflues. C'est dire que toujours nous devons nous tenir prêts et qu'il est absolument nécessaire que dès le temps de paix, les effectifs réglementaires du Service de la Croix-Rouge soient atteints. Or, ce n'est pas le cas et une fois de plus, le médecin-chef de la Croix-Rouge adresse un pressant appel à nos jeunes filles, à nos jeunes femmes pour qu'elles n'hésitent pas à se mettre dès aujourd'hui à la disposition du Service de la Croix-Rouge. « A notre époque, a dit aussi le colonel-brigadier Käser, médecin en chef de l'armée, le sacrifice paraît plus difficile qu'autrefois ». Nous ajouterons: mais est-ce un sacrifice que de s'offrir à venir en aide, si nécessaire, à ceux qui souffrent et ont besoin de nous?

*

Comme l'a voulu Henry Dunant, le promoteur de la Croix-Rouge, celle-ci doit pouvoir compter sur le concours de volontaires « dévoués, qualifiés et zélés ». Elle ne saurait être autrement.

Une nombreuse assistance — parmi laquelle l'on remarquait notamment la présence du président de la ville de Neuchâtel, du médecin en chef de l'armée accompagné de plusieurs officiers supérieurs du service de Santé, du président central de l'Alliance suisse des Samaritains, de membres du Comité central de la Croix-Rouge suisse, de délégués de la section neuchâteloise et du secrétariat central de la Croix-Rouge suisse — était présente, le 26 juin dernier, à la cérémonie de la « remise des brevets » qui se déroula au Château de Valangin et clôturait le cours de cadres pour chefs de détachement du Service de la Croix-Rouge d'une durée de trois semaines qui venait d'avoir lieu à la Caserne du Chanet/Neuchâtel.
Les 15 participantes — dont une Romande! — nouvellement promues reçoivent leur brevet de la main du colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge.

Ce sont: Mlles *Heidi Bolliger,* Bâle; *Margret Bucheler,* Zurich; *Ursula Frei,* Aarau; *Ruth Frieden,* Belp; *Lony Jost,* Langenthal; *Elisabeth Kurth,* Bâle; *Madelaine Luder,* Thoune; *Ruth-Marie Ochs,* Lausanne; *Rosmarie Peier,* Berne; *Marianne Pestalozzi,* Zurich; *Vreni Reber,* Berne; *Priscilla Schalk,* Kreuzlingen TG; *Margrit Stadler,* Degersheim; *Sibylle Vortisch,* Bâle; *Elisabeth Winkler,* Bâle.